

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Entretien

Yves Poulet

« Il est important de mettre l'humain au cœur de la réflexion sur le numérique »

Propos recueillis par Olivia Dufour

CHRONIQUE

Page 8

■ Personnes / Famille

Par le Centre de recherche droits et perspectives du droit (CRDP) (EA 4487) – L'ERADP de l'université de Lille 2 Droit et Santé

Droits de l'enfant : chronique d'actualité législative et jurisprudentielle n° 17 (3^e partie)

CULTURE

Page 22

■ À l'affiche

François Ménager

Théâtre pour enfants

Page 23

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

Les mémoires d'un bibliophile (L)

ACTUALITÉ

Entretien



« Il est important de mettre l'humain au cœur de la réflexion sur le numérique » ^{146W9}

Entretien avec Yves POULLET, professeur associé à l'université catholique de Lille, président du Namur Digital Institute (NADI) de l'université de Namur

Propos recueillis par Olivia DUFOUR

Et si c'était une erreur de séparer protection des données personnelles et protection de la vie privée ? Le professeur Yves Poulet, lauréat 2019 du Prix Olivier Debouzy pour son ouvrage : « La vie privée à l'heure de la société du numérique » publié aux éditions Larcier, défend une approche plus humaniste de la défense des droits des individus face au numérique qui s'appuie précisément sur la vie privée. Explications.

Les Petites Affiches : Dans votre ouvrage, vous soutenez que la vie privée est une notion juridique mieux adaptée que la protection des données pour protéger les personnes dans l'univers numérique. Quelle est l'origine de cette réflexion ?

Yves Poulet : La consécration en 2000 par la Charte des droits fondamentaux de la protection des données comme droit fondamental (art. 8) séparé de celui de la vie privée (art. 7) s'est opérée à la demande des commissions de protection des données. Elle a été saluée comme un progrès en faveur de la protection des libertés des

individus dans un monde où le numérique affecte nos comportements, nos vies, voire notre identité. M'ont frappé les écrits de nombre d'auteurs rangeant au fond des tiroirs le concept de vie privée, considérée comme purement négatif, le « droit d'être laissé seul », là où la protection des données leur apparaissait comme un concept plus positif, celui de contrôler la circulation et l'usage de sa propre image informationnelle. Cette dissociation des concepts « Vie privée » – « Protection des données » m'est apparue à la fois peu fondée, fautive mais également dangereuse.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34